

CONCEVOIR UN BÂTIMENT ÉVOLUTIF

Intégrer les principes d'évolutivité dès la conception du bâtiment

1 JOUR, 7 HEURES

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION

CODE : MTC117

Objectifs de la formation

Identifier les enjeux, les avantages et les freins de la construction évolutive

Définir les grands principes pour concevoir un bâtiment évolutif

Repérer les indicateurs permettant d'évaluer les surcoûts et leur moyen de compensation

Animée par

- SARFATI Alain
Architecte,
SAREA

Public concernés

- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ; AMO ; Architecte ; Aménageur ; Promoteur ; Responsable de services Patrimoine, Urbanisme et Aménagement ; Bailleurs sociaux

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promotion estivale - Le Moniteur Formations : 895,50 €HT
- Tarif général : 995,00 €HT

Comprendre l'engouement croissant de la construction évolutive

- Définir et distinguer les termes clés suivants : évolutivité, réversibilité, modularité, mixité fonctionnelle...
 - Replacer la construction évolutive dans un contexte de villes évolutives et durables
 - Les techniques de construction : appui ou obstacle à l'évolutivité du Bâtiment
 - Identifier les acteurs clés : élus, aménageurs, établissements publics, investisseurs, promoteurs, architectes...
 - Focus sur les grandes opérations de construction prévues pour l'accueil des Jeux Olympiques à Paris en 2024
-

Quel cadre juridique et réglementaire applicable pour les bâtiments évolutifs

- Comprendre les apports de la loi ELAN en matière d'évolutivité et d'adaptabilité Respecter la réglementation et les normes de sécurité incendie... : penser contrainte maximale dans la conception
 - Favoriser l'urbanisme expérimental : du permis à destination unique au permis de déroger et au permis mixte
 - Quelle évolution des règlements des copropriétés
-

Analyser les grands principes techniques de la construction évolutive

- Identifier les points de vigilance : épaisseur du bâtiment, hauteur d'étage, aménagements intérieurs...
 - Quels procédés constructifs privilégier
 - Mettre à profit la culture du design pour faire évoluer les modes d'habiter et de travailler
 - Débattre des intérêts du BIM et de la préfabrication dans ce type de projet
-

Identifier les indicateurs pour évaluer les surcoûts

- Pourquoi intégrer l'évolutivité dès la phase de conception : avantages à court, moyen, long terme
 - Evaluer les surcoûts objectifs liés aux surfaces (façades, m², réservations pour gaines...)
 - Repérer les moyens de compensation de ces surcoûts
 - Développer un regard critique et être force de proposition sur la labellisation : Office Switch Home, Conjugo ou vers une représentation d'intérêt public
-

Illustrations à partir de réalisations concrètes

Dates

Paris

23/09/2021

30/11/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.